LE BALTHAZAR : Atelier d'Oenologie

Date 09/01/2015

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'Association LAC "LE BALTHAZAR" du 08/01/2015

Liste des présents:
11 Non adhérents : (ne prendront pas part aux votes)

Adhérents 2014 :
47 adhérents dont :
Le conseil d'administration 2014 :
Président : Bruno Robin
Trésorier adjoint : Philippe Nale
Secrétaire : Claude Beyne
Chargés de missions : Dominique Chaduc, Véronique Fierro, Cyril Bonnaud, Alain Maffre, et Marc Teulière
Excusée : Karine Griesemann
Absent : Eric Konzler

Soit 47 adhérents présents sur 173 inscrits. Le quorum n'étant pas atteint (la moitié plus un membre), l'assemblée générale ordinaire est clôturée par le président.
Le président remercie cependant l'assemblée et souligne l'effort de participation plus fort que l'an passé.
Le Président ouvre une assemblée générale extraordinaire.

1. **Bilan activités 2014**

Bilan de l'année

- Nombre d'inscrits: 173 dont 113 Airbus, 27 ayant-droits, 18 retraités et 15 extérieurs.
- Nombre de dégustations: 10 avec une moyenne annuelle de 80 participants par dégustation
- 8 séances de formation du niveau 1 à 4.

Evénements :

- Village gourmand mexicain, 85 personnes
- Sortie Vendanges Faugères, Sylva Plana 35 personnes

Le rapport d'activité est soumis au vote de l'assemblée
Le Rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

2. **Bilan financiers 2014 - Approbation des comptes de l'exercice**

Le trésorier présente l'état des comptes au 05 janvier 2015
Les documents sont consultables lors de l'Assemblée Générale de ce jour et sur simple demande.
D'autre part, le suivi des comptes se fait selon les modèles et instructions transmises par le Trésorier du LAC, M. Bonnafous. Celui-ci analyse régulièrement les comptes de l'activité. De plus, depuis cette année, tous les résultats sont soumis à la cours des comptes

Subvention LAC	4500€	28%
Cotisations Adhérents	10545€	65%
Subvention LAC except	1190€	7%
Intérêt Bancaire	0€	0%
Total	16235€	

DEGUSTATION	8041€	59%
FORMATION	535€	4%
EVENEMENTIEL	3581€	26%
FONCTIONNEMENT	1427€	11%
Total	13584€	

EXERCICE 2014
2651€

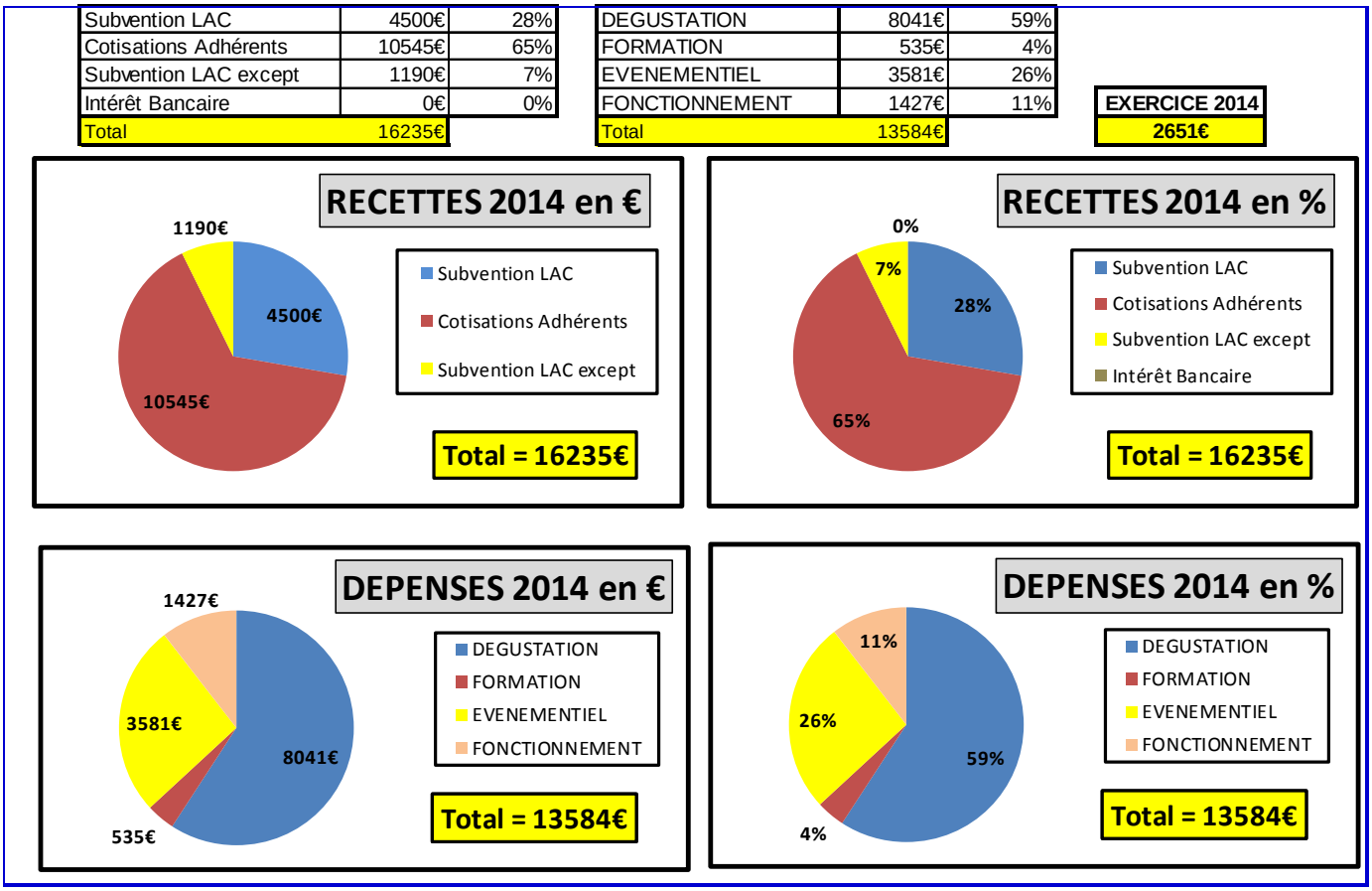

Le bilan financier est soumis au vote de l'assemblée:
Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

3. **Activités et budget prévisionnel 2015**

Les dates des dégustations sont définies en fonction des disponibilités de la salle Georges Sand et en dehors des vacances scolaires.

Nota : Les thèmes, les dates, bien que confirmés par les intervenants peuvent subir des changements sont en cours d'année.

LAC. Salle George Sand. 18h30/20h30. Capacité 110 personnes

Projets 2015	jours	dates	Theme	Domaines	Intervenants
janvier	M	20-janv	Le Rhône de Crozes à Chateauneuf	Clos St Jean & Mas Neuf	Sandra Fluet & Vincent Maurel du Clos St Jean
février	J	26-févr	Bordeaux	Haut Marbuzet St Estephe	Mr Dubosq & Barbara Bacic
mars	M	24-mars	Vins & Chocolat		Chocolaterie Pillon & Georges Gracia, sommelier
avril	J	30-avr	Sud-Ouest	Lionel Osmin & Cie	Lionel Osmin
mai	M	19-mai	Cahors	Cosse Maisonneuve	Mathieu et Catherine Cosse
Juin	J	18-juin	A définir		Pascal Mérat
septembre	M	22-sept	Rhône (Cotes Rotie/Condrieu)	Domaine Barges	JHV
octobre	J	15-oct	Alsace	Trimbach	François Wilheim
novembre	M	17-nov	Champagne	Taittinger	Maison Taittinger
décembre	J	10-déc	Vins & Fromages		Michel Terrat et Pascal Mérat

A ces dates s'ajouteront :

- Les séances de formation : à déterminer en CA. 1er semestre réservé aux nouveaux adhérents, 2nd semestre ouvert à tous. Salle de 20 personnes. De 18h30 à 20h30 au LAC. Réservation par invitation.
- Village gourmand: « Parfum du Maghreb » vendredi midi de juin à définir

Sorties en cours de négociations: dates à finaliser

- Bordeaux 1 jour
  Vignobles Bernard Magrez, Pape Clément, la Tour Carnet…
  Château de Cérons, Graves et Cérons
- Narbonne 1 jour
  Château de la Negly
  Vignobles Gérard Bertrand, l'Hospitalet, Cigalus…
- Vendanges 1 jour
  Selon dispo des vignerons, confirmation des vendanges mi-aout…

Ces négociations ne donnent pas la certitude des destinations. Le programme peut changer selon la disponibilité des domaines.

Budget prévisionnel 2015 :

Subvention LAC	4500€	27%
Cotisations Adhérents	10800€	65%
Subvention LAC except	1400€	8%
Intérêt Bancaire	0€	0%
Total	16700€	

DEGUSTATION	10000€	52%
FORMATION	500€	3%
EVENEMENTIEL	6800€	35%
FONCTIONNEMENT	2000€	10%
Total	19300€	

EXERCICE
-2600€

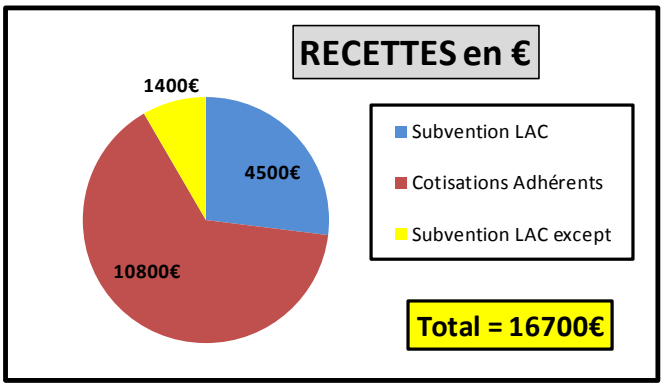

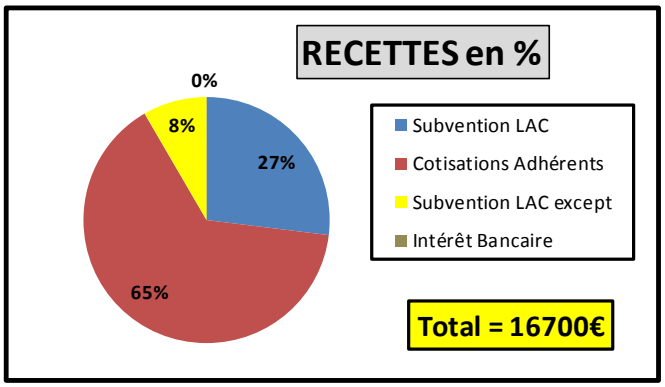

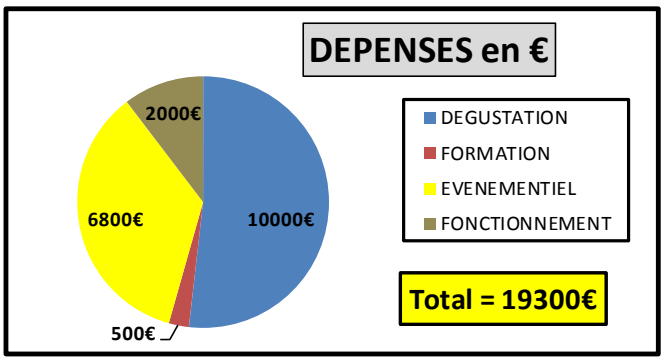

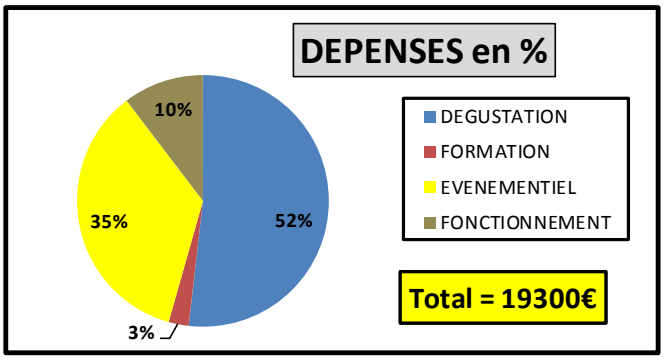

Le budget prévisionnel est soumis au vote de l'assemblée:
Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

4. **Montant cotisations 2015**

Il est rappelé que la cotisation reste modeste comparativement à d'autres associations oenophile et ce grâce à tout ce qui est mis à disposition par le LAC (bâtiment, chauffage, gardiennage, sécurité etc.…).
Le BALTHAZAR souhaite conserver cette politique pour permettre la participation du plus grand nombre.
Le montant de cotisation 2015 ne change pas.

	COTISATION 2015		
	BALTHAZAR	LAC	TOTAL
Airbus Operations et ayant droit	60 €	0 €	60 €
Retraité adhérent ARAT	60 €	0 €	60 €
Extérieur (y compris Central Entity)	75 €	55 €	130 €

5. **Règlement intérieur**

Compte tenu de l'activité du BALTHAZAR et afin que chacun prenne ses responsabilités, un règlement intérieur est établi. Il peut être fourni sur demande
Pas de point ajouté

6. **Inscriptions 2015**

Les inscriptions 2015 sont ouvertes à l'issue de l'AG. Elles se font en ligne sur :

Inscriptions LAC Oenologie

Ce lien est personnel. Il ne peut inscrire qu'une seule personne

Ce lien sert également aux inscriptions des dégustations. Il est important de répondre sérieusement aux invitations en indiquant ou non sa participation et de prévenir le cas échéant de son absence, de manière à prévoir l'intendance (en particulier lors d'accord mets et vins) et ainsi de permettre aux personnes sur une éventuelle liste d'attente de participer à la soirée.
Le lien permet de s'inscrire et aussi de se désinscrire

Le président signale qu'il a été relevé des écarts de 15 et jusqu'à 30 personnes entre les inscriptions et les présences au cours de cette année.

Le Président rappelle l'importance de démarrer les séances de dégustation à l'heure.
Il est noté que de plus en plus de bouchons à l'extérieure et également à l'intérieure de l'usine empêchent le bon déroulement de la séance.
Merci aux adhérents inscrits aux soirées, de prendre leur disposition suffisamment à l'avance.
Il est préférable d'être un peu en avance que très en retard.

En complément de l'adhésion, il est convenu de s'acquitter de sa cotisation :
Le paiement en ligne est possible (et recommandé).
Cependant, les chèques seront acceptés :
Chèque correspondant à l'inscription au BALTHAZAR : à l'ordre de LE BALTHAZAR
Chèque correspondant à l'inscription au LAC ***si nécessaire*** : à l'ordre du LAC
Le courrier interne n'étant pas très fiable, nous recommandons de laisser tout courrier dans la boite aux lettres de l'association, dans le hall de la billetterie du LAC sous l'escalier et de nous le signifier par mail

Toute inscription incomplète ne sera pas validée.
Toute personne non inscrite ne pourra participer aux activités du BALTHAZAR

7. **Renouvellement Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration est démissionnaire.
2 propositions ont été enregistrées : Eric Martinaud et Philippe Renaudie
Les autres membres du CA précédent se représentent.
Dominique Chaduc, Véronique Fierro, Karine Griesemann, Philippe Nale, Claude Beyne, Cyril Bonnaud, Alain Maffre, Eric Konzler, Marc Teulière et Bruno Robin

Cette liste est soumise au vote de l'assemblée.
Cette liste est acceptée à l'unanimité.

Le CA se réunira pour l'élection du Bureau et la répartition des postes

8. Questions diverses

- Commandes en fin de séance ? : Un accord est passé avec les intervenants spécifiant que nous n'avons pas vocation à vendre du vin et que par conséquent ne pouvons pas garantir une commande en fin de séance, que seule la spontanéité des adhérents est décisive et que si c'est le cas, nous gérons la commande groupée.

En cas de commande, un mail précis au président suffit. Les modalités de paiement et de livraison sont évoquées au moment opportun.
Pour info voici les commandes passées en 2014 :

Brumont Madiran/Pacherenc	Sylva Plana Faugères	Saint Roman d'Esclans Provence	Couly Dutheil Chinon	Italie	Croatie
12cartons	66c	4c	29c	9c	15c

Un délai de deux semaines est convenu après la dégustation pour recevoir les commandes

- « Dégustations proposées par les adhérents » ? bien sûr, selon les dégustations et les invitations en attente. Les décisions sont prises en CA
- « Peut-on avoir plus de commentaires sur les accords met et vins ? » nous le faisons déjà, mais nous essaierons de le renforcer, voire de le rajouter aux commentaires
- « Peut-on limiter les dégustations à 5 vins ? » nous avions réduit la quantité de bouteilles par dégustation, difficile parfois de limiter l'expression d'un domaine à seulement 5 vins
  Info hors AG : Le courrier aux intervenants précise entre 6 et 8 vins. Ils ont tous respecté ce point et cette année la moyenne était de 6.6 bouteilles : 7x 7 bouteilles, 1x5 et 2x6
  La question sera à l'ordre du jour du prochain CA

Il est rappelé que les adhérents doivent se conformer à la législation concernant la consommation d'alcool.
En cas d'incident la responsabilité de l'association et de son président sont engagées.

Il est rappelé également qu'il est important de se garer sur le parking du CE (coopérative) et non pas sur le parking Airbus, car il ferme à 21h

9. Conclusion

Le président, le bureau ainsi que le conseil d'administration, remercient toutes les personnes qui aident au bon fonctionnement de l'activité, notamment les élus du CE pour leur soutien et la mise à disposition des locaux sans lesquels cette activité ne pourrait exister, mais également la disponibilité des adhérents en fin de dégustations pour remettre la salle en configuration initiale. Le président clos ainsi la séance par le verre de l'amitié et que tous les vœux de Balthazar vous accompagnent pour cette nouvelle année…

Le Président

Bruno ROBIN